

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 décembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICH I - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

OBJET DE LA DELIBERATION

Réhabilitation partielle de la Halle Bonnotte – Mandat à la SPLAAD portant délégation de maîtrise d'ouvrage – Bilan de clôture de l'opération

M. Pribetich, au nom de la commission Écologie urbaine, Aménagement, Espace public et Tranquillité publique, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 26 septembre 2011, le Conseil Municipal de la Ville de Dijon a confié à la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD), par voie de convention de prestations intégrées portant mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage, la réhabilitation partielle de la Halle Bonnotte sise 75 avenue Jean Jaurès.

Cette opération avait pour objectif la réhabilitation d'une partie de l'ancienne halle militaire « Bonnotte » en vue de la création d'un équipement public de conception et de diffusion de spectacles vivants tournés principalement vers les jeunes publics.

Le permis de construire correspondant aux travaux à réaliser a été délivré le 8 octobre 2012. Les travaux ont été réceptionnés en octobre 2013, et l'équipement a été mis en service en décembre 2013.

Le compte de résultat définitif fait apparaître un montant total de dépenses de 2 991 329, 07 € TTC et un montant total de produits perçus de 2 970 113,61 € TTC, soit un solde de 21 215,46 € TTC restant à verser à la SPLAAD par la Ville de Dijon.

Vu le compte de résultat de clôture de l'opération de réhabilitation partielle de la Halle Bonnotte, établi par la SPLAAD, et joint à la délibération ;

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 – approuver le compte de résultat de clôture arrêté par la SPLAAD, joint à la délibération ;
- 2 – approuver, conformément à ce bilan de clôture, le versement à la SPLAAD du solde de l'opération, d'un montant de 21 215,46 € toutes taxes comprises ;
- 3 – préciser que cette somme sera prélevée sur les crédits ouverts au titre de l'exercice 2020 (crédits « provisionnels » inscrits au budget supplémentaire 2020), et imputée au chapitre 23, article 2313 ;
- 4 – donner quitus à la SPLAAD de l'accomplissement de ses missions dans l'opération de réhabilitation partielle de la Halle Bonnotte ;
- 5 – dire que la Ville de Dijon se substitue à la SPLAAD dans ses droits et obligations à l'issue du mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage ;
- 6 – m'autoriser à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 49

Abstentions : 10